

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

COMMUNE DE CUREMONTE

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le 13/04/2026
ID : 019-211906706-20260321-A09_26-AI

DELEGATION DU MAIRE A UN CONSEILLER MUNICIPAL

Madame le Maire de la commune de CUREMONTE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et conseiller municipal,

Considérant la nécessité pour la bonne administration locale, de déléguer à un conseiller municipal, un certain nombre d'attributions,

A R R E T E N° A 09-2026

ARTICLE I :

Il est donné délégation à dater du 21 Mars 2026 à M. Timothy MANNAKEE, conseiller municipal pour les attributions suivantes :

- BÂTIMENTS PUBLICS/TRAVAUX :
 - Suivi des travaux publics
 - Gestion des bâtiments municipaux
 - Accessibilité et sécurité des infrastructures

- VOIRIES:
 - Suivi des travaux et de l'Entretien de la voirie communale
 - Relation avec les structures intercommunales

ARTICLE II :

- Ampliation de l'arrêté sera adressée à :
- o Monsieur le Sous-Préfet de BRIVE
 - o L'intéressé.

Fait à CUREMONTE, le 21/03/2026
Madame le Maire,

Isabelle BARRIER

